

Rapport public Parcoursup session 2021

Regroupement d'IFSI Université Strasbourg - D.E Infirmier (23000)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
IFSI Strasbourg (Hus) - rentrée en septembre - D.E Infirmier (23237)	Tous les candidats	Tous les candidats	133	5192	649	1032	16
IFSI de Saverne - rentrée en septembre - D.E Infirmier (23238)	Tous les candidats	Tous les candidats	42	5192	624	1960	16
IFSI Haguenau - rentrée en septembre - D.E Infirmier (23239)	Tous les candidats	Tous les candidats	63	5192	688	1775	16
IFSI Selestat - rentrée en septembre - D.E Infirmier (23240)	Tous les candidats	Tous les candidats	34	5192	603	1940	16
IFSI Brumath - rentrée en septembre - D.E Infirmier (23241)	Tous les candidats	Tous les candidats	50	5192	639	1772	16
IFSI Strasbourg (St Vincent) - rentrée en	Tous les candidats	Tous les candidats	71	5192	424	881	16

septembre - D.E Infirmier (23242)							
IFSI Erstein - rentrée en septembre - D.E Infirmier (23243)	Tous les candidats	Tous les candidats	54	5192	619	1808	16
IFSI Colmar - rentrée en septembre - D.E Infirmier (23244)	Tous les candidats	Tous les candidats	109	5192	874	1791	16
IFSI Mulhouse - rentrée en septembre - D.E Infirmier (23245)	Tous les candidats	Tous les candidats	118	5192	817	1733	16
IFSI Rouffach - rentrée en septembre - D.E Infirmier (23246)	Tous les candidats	Tous les candidats	43	5192	600	1832	16

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Être infirmier, c'est exercer une profession tournée vers les autres : écouter, examiner, conseiller, éduquer ou soigner les personnes, veiller à leur bien-être. Être infirmier, c'est aussi choisir son mode d'exercice et travailler en équipe : les infirmiers interviennent dans des structures de prévention et de soins, ainsi qu'à domicile, de manière autonome et en collaboration avec d'autres professionnels de santé. Ce métier à haute responsabilité exige rigueur, vigilance et technicité.

Cinq attendus ont été retenus pour la formation en soins infirmiers :

- **Intérêt pour les questions sanitaires et sociales** : connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social et social, connaissance du métier, sens de l'intérêt général ;
- **Qualités humaines et capacités relationnelles** : aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, aptitude à collaborer et à travailler en équipe, aptitude à échanger et communiquer avec autrui, pratique des outils numériques, capacité à se documenter et à communiquer dans une langue étrangère ;
- **Compétences en matière d'expression écrite et orale** : bonne maîtrise du Français et du langage écrit et oral ;
- **Aptitude à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique** : aptitude à rechercher, sélectionner, organiser et restituer de l'information scientifique, aptitude à produire un raisonnement logique, maîtrise des bases de l'arithmétique ;
- **Compétences organisationnelles et savoir être** : rigueur, méthode, assiduité, capacité à s'organiser, à prioriser les tâches, autonomie dans le travail, créativité.

Conditions d'inscription

L'inscription n'est pas autorisée aux candidats âgés de moins de 17 ans au 31 décembre de l'année en cours.

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

IFSI Strasbourg (Hus) - rentrée en septembre - D.E Infirmier (23237):

D'une durée de 3 ans, la formation d'infirmier débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et sur la délivrance d'un grade de licence.

Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures.

En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant en soins infirmiers respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel.

Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :

- sciences humaines, sociales et droit ;
- sciences biologiques et médicales ;
- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;
- sciences et techniques infirmières, interventions ;
- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;
- méthodes de travail.

L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :

- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ;
- b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

IFSI de Saverne - rentrée en septembre - D.E Infirmier (23238):

D'une durée de 3 ans, la formation d'infirmier débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et sur la délivrance d'un grade de licence.

Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures.

En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant en soins infirmiers respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel.

Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :

- sciences humaines, sociales et droit ;
- sciences biologiques et médicales ;
- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;
- sciences et techniques infirmières, interventions ;
- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;
- méthodes de travail.

L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :

- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ;
- b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

IFSI Haguenau - rentrée en septembre - D.E Infirmier (23239):

D'une durée de 3 ans, la formation d'infirmier débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et sur la délivrance d'un grade de licence.

Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux

personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures.

En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant en soins infirmiers respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel.

Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :

- sciences humaines, sociales et droit ;
- sciences biologiques et médicales ;
- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;
- sciences et techniques infirmières, interventions ;
- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;
- méthodes de travail.

L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :

- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ;
- b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

IFSI Selestat - rentrée en septembre - D.E Infirmier (23240):

D'une durée de 3 ans, la formation d'infirmier débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et sur la délivrance d'un grade de licence.

Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures.

En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant en soins infirmiers respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel.

Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les

unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :

- sciences humaines, sociales et droit ;
- sciences biologiques et médicales ;
- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;
- sciences et techniques infirmières, interventions ;
- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;
- méthodes de travail.

L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :

- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ;
- b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

IFSI Brumath - rentrée en septembre - D.E Infirmier (23241):

D'une durée de 3 ans, la formation d'infirmier débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et sur la délivrance d'un grade de licence.

Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures.

En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant en soins infirmiers respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel.

Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :

- sciences humaines, sociales et droit ;
- sciences biologiques et médicales ;
- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;
- sciences et techniques infirmières, interventions ;
- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;

- méthodes de travail.

L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :

- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ;
- b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

IFSI Strasbourg (St Vincent) - rentrée en septembre - D.E Infirmier (23242):

D'une durée de 3 ans, la formation d'infirmier débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et sur la délivrance d'un grade de licence.

Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures.

En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant en soins infirmiers respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel.

Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :

- sciences humaines, sociales et droit ;
- sciences biologiques et médicales ;
- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;
- sciences et techniques infirmières, interventions ;
- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;
- méthodes de travail.

L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :

- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ;
- b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

IFSI Erstein - rentrée en septembre - D.E Infirmier (23243):

D'une durée de 3 ans, la formation d'infirmier débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et sur la délivrance d'un grade de licence.

Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures.

En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant en soins infirmiers respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel.

Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :

- sciences humaines, sociales et droit ;
- sciences biologiques et médicales ;
- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;
- sciences et techniques infirmières, interventions ;
- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;
- méthodes de travail.

L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :

- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ;
- b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

IFSI Colmar - rentrée en septembre - D.E Infirmier (23244):

D'une durée de 3 ans, la formation d'infirmier débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et sur la délivrance d'un grade de licence.

Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures.

En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant en soins infirmiers respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel.

Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :

- sciences humaines, sociales et droit ;
- sciences biologiques et médicales ;
- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;
- sciences et techniques infirmières, interventions ;
- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;
- méthodes de travail.

L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :

- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ;
- b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

IFSI Mulhouse - rentrée en septembre - D.E Infirmier (23245):

D'une durée de 3 ans, la formation d'infirmier débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et sur la délivrance d'un grade de licence.

Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux

personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures.

En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant en soins infirmiers respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel.

Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :

- sciences humaines, sociales et droit ;
- sciences biologiques et médicales ;
- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;
- sciences et techniques infirmières, interventions ;
- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;
- méthodes de travail.

L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :

- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ;
- b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

IFSI Rouffach - rentrée en septembre - D.E Infirmier (23246):

D'une durée de 3 ans, la formation d'infirmier débouche sur l'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier validant 180 crédits européens (ECTS), obligatoire pour exercer la profession, et sur la délivrance d'un grade de licence.

Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures.

En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant en soins infirmiers respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel.

Durant les 3 ans, la formation se déroule en partenariat avec l'Université. Les études sont organisées en unités d'enseignement (UE), en lien les

unes avec les autres. Elles couvrent les six domaines suivants :

- sciences humaines, sociales et droit ;
- sciences biologiques et médicales ;
- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes ;
- sciences et techniques infirmières, interventions ;
- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière ;
- méthodes de travail.

L'initiation à la recherche fait l'objet de la validation d'un mémoire de fin d'études.

L'admission définitive est subordonnée :

- a) A la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ;
- b) A la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

ACADEMIE DE STRASBOURG regroupe différents instituts de Formation en Soins Infirmiers : IFSI EPSAN Brumath, IFSI Colmar, IFSI d'Erstein, IFSI d'Haguenau, IFSI des Hôpitaux universitaires de Strasbourg; IFSI Mulhouse, IFSI Rouffach, IFSI Saverne, IFSI Sélestat, IFSI Saint Vincent de Strasbourg

Texte introductif :

Ce rapport public d'examen des vœux met en œuvre la décision n° 2020-834 QPC du Conseil constitutionnel du 3 avril 2020.

Le présent rapport établi par la commission d'examen des vœux du regroupement des IFSI de l'**académie de Strasbourg** vise à assurer l'information des candidats sur les critères de sélection des dossiers, retenus et appliqués par cette commission, les éléments matériels pris en compte pour les évaluer ainsi que les modalités d'examen des vœux dans le cadre de l'admission en Institut de Formation en Soins Infirmiers. Ce rapport a pour objectif d'informer les candidats et assurer une transparence à l'égard des tiers.

Données principales de la session « Parcoursup » 2020-2021 :

La commission a examiné les vœux confirmés de 5192 candidats pour leur admission en Institut de Formation en Soins Infirmiers pour 894 places proposées sur la plateforme Parcoursup.

Le rang du dernier admis est 1960.

Le taux minimum de boursiers est fixé à 16 %.

L'année précédente le nombre de candidats ayant reçu une proposition d'admission s'élevait à 1716 candidats pour 717 places.

Rappel sur les objectifs et les attendus de la formation :

À l'appui des attendus et critères nationaux de la formation en Institut de Formation en Soins Infirmiers prescrit par l'arrêté du 03 janvier 2019, la commission d'examen des vœux a apporté une attention particulière aux critères et éléments de contexte suivants :

- Les notes de français, de langue, de mathématiques et selon la série du baccalauréat, de sciences de la vie et de la terre, de physique–chimie, de sciences économiques et sociales, sciences et techniques sanitaires et sociales, de biologie et physiopathologie humaine, de biochimie ;
- Les épreuves anticipées du baccalauréat, notamment les résultats de Français (écrit et oral), et, selon la série du baccalauréat, les travaux personnels encadrés, les activités interdisciplinaires et le projet technologique.
- Les résultats dans l'enseignement supérieur pour les étudiants en réorientation ;
- Les éléments qualitatifs du dossier :
 - Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins,
 - Fiche Avenir / Fiche de suivi de réorientation

- Capacités du candidat à valoriser son parcours et ses expériences et à faire le lien avec le métier d'infirmier (stages de découverte d'initiative personnelle, expériences professionnelles ou stages dans le champ de la santé, etc.)
- Expliciter sa démarche d'orientation sur le projet de formation motivé et à retracer, le cas échéant, les expériences pratiques en lien avec le métier d'infirmier (stage de découverte d'initiative personnelles, expériences professionnelles ou stages dans le champ de la santé, etc.)

Modalités d'examen des vœux :

Pour examiner les vœux des candidats inscrits sur la plateforme d'enseignement supérieur « Parcoursup » pour l'admission en IFSI, la commission d'examen des vœux a mis en oeuvre un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes attribuées aux candidats afin de constituer une aide à la décision dans ses travaux de sélection sans se substituer à la dimension humaine des avis de chaque membre de la commission d'examen des vœux.

Les enseignements de la session et les conseils ou recommandations formulées aux candidats :

Les appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins, la fiche avenir / fiche de suivi de réorientation et les activités et centres d'intérêt ont représenté une aide à la décision certaine pour les membres de la commission d'examen des vœux. Ils retracent le parcours du candidat dans un cadre scolaire, universitaire, professionnel, associatif ou autre et viennent enrichir l'argumentation du projet de formation motivé.

Le projet de formation motivé doit être structuré, construit en cohérence avec le parcours du candidat et argumenté de manière à révéler l'authenticité et la singularité du propos de son auteur. Chaque rubrique prévue dans le dossier de candidature mérite d'être renseignée et explicitée.

L'ensemble des rubriques est examinée lors de la sélection des dossiers.

Tableau synoptique (cf. annexe) : Ce tableau partie intégrante de ce rapport public d'examen des vœux, renseigne par champ d'évaluation sur :

- les critères d'examen des vœux définis par les membres de la commission d'examen des vœux comme retenus et appliqués,
- les éléments matériels pris en compte et précisément l'ensemble des pièces constitutives du dossier de candidature,
- le degré d'importance accordé à chaque critère par ordre décroissant d'importance : essentiel, très important, important.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en oeuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les enseignements de la session et les conseils ou recommandations formulées aux candidats :

Il est conseillé au candidat d'apporter une attention particulière à la rédaction de son « projet de formation » et des « activités et centres d'intérêts » pour motiver au mieux son choix de formation préalable à l'exercice du métier. Ne pas hésiter à enrichir les onglets afin de préciser et argumenter son projet.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de 1ère et terminale ou résultats dans l'enseignement supérieur pour les étudiants en réorientation	/	Eléments quantitatifs : Notes de français, de langues vivantes, de mathématiques, de sciences de la vie et de la terre, de physique-chimie, de sciences économiques et sociales, sciences et techniques sanitaires et sociales, de biologie et physiopathologie humaines, de biochimie, sciences humaines et sociales, histoire/ géographie, philosophie, technologies de l'informatique. Résultats dans l'enseignement supérieur (pour les candidats étudiants en réorientation)	Essentiel
	Épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en Français (écrit et oral)	/	Notes obtenues à l'écrit et l'oral	Important
	Selon la série du baccalauréat, travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projet technologique	/	Notes obtenues	Important
	Niveau en langue française pour les candidats étrangers	/	Niveau B2 attendu pour l'inscription administrative et au plus tard pour la rentrée en formation	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-	Compétences en matière d'expression écrite et orale	/	Eléments qualitatifs : Appréciations des professeurs de	Très important

faire			lycée sur les bulletins Fiche Avenir : Appréciation générale du professeur principal et du chef d'établissement et classement du candidat dans sa classe par matière / Fiche de suivi de réorientation – Projet de formation motivé	
	Aptitude à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique	/	Eléments qualitatifs : Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir / Fiche de suivi de réorientation	Très important
Savoir-être	Qualités humaines et capacités relationnelles	/	Eléments qualitatifs : Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir : Appréciation générale du professeur principal et du chef d'établissement / Fiche de suivi de réorientation – Projet de formation motivé	Essentiel
	Compétences organisationnelles	/	Eléments qualitatifs : Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins Fiche Avenir : Appréciation générale du professeur principal / Fiche de suivi de réorientation – Projet de formation motivé	Important
	Assiduité dans la formation	/	Bulletins de première et de terminale- appréciations des professeurs	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité du candidat à expliciter son parcours et sa démarche	/	Eléments qualitatifs : Projet de formation motivé - Rubrique : «	Essentiel

	d'orientation Intérêt pour les questions sanitaires et sociales.		Activités et centres d'intérêt » Fiche avenir : appréciation générale du chef d'établissement	
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Capacité du candidat à valoriser son parcours et ses expériences et à faire le lien avec le métier d'infirmier (stages de découverte d'initiative personnelle, expériences professionnelles ou stages dans le champ de la santé, etc.)	/	Eléments qualitatifs : Projet de formation motivé - Rubrique « Activités et centres d'intérêt » Mention « capacité à s'investir » de la Fiche Avenir	Très important

Signature :

Isabelle BAYLE,
 Directeur de l'établissement Regroupement d'IFSI
 Université Strasbourg